Achat Voiture d occasion panne sur le retour

Par **bmwx5**, le **20/10/2016** à **22:31**

Bonjour à tous,

Le 07.10.16 nous avons acheter un BMW x5 en Moselle au prix de 11500 euro.

Sur le trajet du retour le témoin moteur c'est allumer,et aussi le véhicule fumait beaucoup.

C'était mon épouse qui ai aller chercher ce véhicule,je suis mécanicien automobiles,du coup je passe le véhicule au diagnostic ,résultat la pompe injection donne des signes de faiblesse.

Je commence à faire le tour de véhicule d'encore plus prêt et je m'appercois que le véhicule a été très mal entretenu contrairement au du vendeur.

Je pensai vraiment avoir acheter un véhicule en bonne état.

Mauvaise découverte collecteur d'échappement fissurer.

Est ce que je peux faire réclamation pour une reduction de prix ou une participation au frais de remise en état du véhicule ?

Tout en sachant que je ferai moi même toute les réparatitons.

J'ai les fotos de tout les éléments de l'entretien très négliger.

La personne ne réponds plus au sms et au appel depuis la vente.

Merci d'avance pour toute aide

COrdialement

Par **Sismic**, le **20/10/2016** à **22:57**

Bonjour,

Va consulter un avocat, tu n'es pas au bon endroit ici.

Par **Camille**, le **21/10/2016** à **00:18**

Bonsoir,
[citation]Est ce que je peux faire réclamation pour une reduction de prix ou une participation au frais de remise en état du véhicule ?
[/citation]
Au vu de ce que vous écrivez, la réponse est probablement NON.
Si je comprends bien, vous n'avez pas examiné le véhicule avant de l'acheter ?
Pas de meilleur conseil que celui de Sismic. Avocat qui va vous expliquer deux ou trois trucs...

Par **Visiteur**, le **21/10/2016** à **00:27**

Je rejoins les autres. Le mieux est quand même d'aller consulter un avocat dans votre cas.

Mais comme Camille, ce que je ne comprends pas, c'est si vous êtes mécanicien, pourquoi vous ne vous êtes pas rendu compte que le véhicule était si mal entretenu avant de l'acheter ?

Et puis, un moteur ça ne lâche pas comme ça du jour au lendemain quand même...

Sinon, si c'est réellement si soudain, il y a eut être de quoi agir sur le fondement de la garantie des vices cachés...

Par **Camille**, le **21/10/2016** à **07:35**

Bonjour,
Mais le moteur n'a pas lâché !

bmwx5 constate(seulement) :
1°) témoin moteur allumé
2°) le véhicule fume beaucoup
3°) pompe injection qui donne des signes de faiblesse
4°) véhicule très mal entretenu
5°) collecteur d'échappement fissuré
Guère brillant certes, mais ce qui n’empêche pas le véhicule de rouler.

P.S. : Tous points qui ne sont pas contrôlés lors d'un CT.

[citation]Je pensai vraiment avoir acheter un véhicule en bonne état.[/citation]
Alors, il fallait acheter un véhicule neuf, pas un véhicule d'occasion.
Que voulez-vous dire exactement par "en bonne (sic !) état" ?

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **21/10/2016** à **10:36**

Le mieux pour vous est d'envoyer une lettre avec AR au vendeur pour lui faire part de votre volonté de le faire participer au frais.

Ensuite vous aller du même pas chez un avocat ou via votre assurance chez une aide juridique, vous avancez un problème de vices caché et vous entamé une procédure en justice.

Ne trainez pas.

[url=www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11007]www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11007[/url]

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/10/2016** à **11:21**

Bonjour

Je clôture et déplace au trou noir car tout a été dit

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés